

N° 2024-105

OBJET :

*Marchés publics – Restructuration du
centre de vacances de Chelles à Saint
Jean d'Aulps – Modifications du
marché en cours*

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mai, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Les Gets, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 mai 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérard.

Résultat du vote :

votants :27
pour :27
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Josette VERNET à Jean-François BERGER,
- par Patrick BÉARD à Bernard FOURNET.

Monsieur Gérard LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué pour la restructuration du centre de vacances de Chelles à Saint Jean d'Aulps en vue de la création de logements saisonniers. Elle fait part de la nécessité de passer des avenants à ce marché :

- Lot n° 4 – Démolition intérieure – Gros œuvre – BATI CHABLAIS
 - Montant initial : 460 432,45 € HT
 - Avenant n° 1 : 40 946,32 € HT
 - Avenant n° 2 : - 13 239,65 € HT
 - Avenant n° 3 : 1 850,00 € HT
- Lot n° 6 – Etanchéité – ETANCHEITE DES 2 SAVOIE
 - Montant initial : 18 408,58 € HT
 - Avenant n° 1 : - 2 049,12 € HT
- Lot n° 7 – Menuiseries extérieures – VERGORI ET FILS
 - Montant initial : 73 227,00 € HT
 - Avenant n° 1 : 1 249,50 € HT
- Lot n° 8 – Serrurerie – ROGUET SERRURERIE
 - Montant initial : 60 448,00 € HT
 - Avenant n° 1 : 10 436,00 € HT
- Lot n° 9 – Isolation extérieure – PLANTAZ Georges
 - Montant initial : 60 338,85 € HT
 - Avenant n° 1 : 6 982,20 € HT
- Lot n° 10 – Menuiseries intérieures bois – ACR
 - Montant initial : 119 107,20 € HT
 - Avenant n° 1 : - 6 523,00 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **autorise** Madame la Présidente à signer les avenants joints en annexe de la présente délibération.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

